

**La filière terre cuite accompagne la reprise progressive des chantiers. Le Guide de Bonnes pratiques pour assurer la continuité et la reprise de la production des tuiles et briques a été validé le 26 avril 2020 par le Ministère du Travail.**

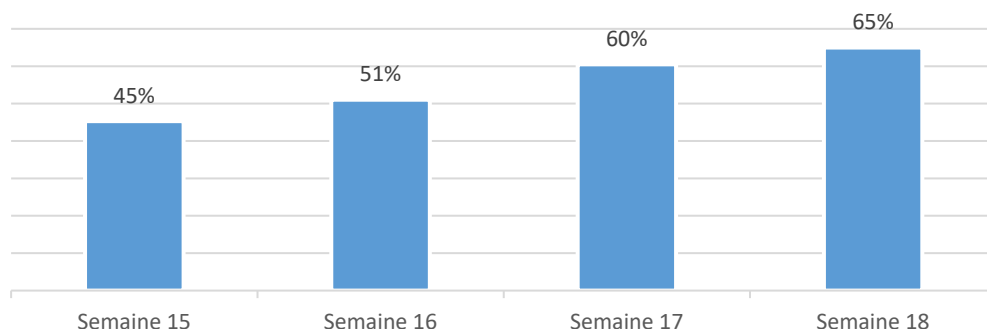
**La production repart progressivement, les stocks ont toujours permis de répondre à la demande.**

Après l'arrêt progressif de la majorité des lignes de production à partir du 17 mars, les stocks constitués avant le confinement ont permis de répondre à la demande croissante des négoce et à la reprise progressive des chantiers.

Pour la semaine 18 (semaine du 27 avril), les livraisons s'établissent ainsi à environ 65% de leur niveau de la même période en 2019.

Depuis le 2 avril, les lignes de production redémarrent progressivement venant ainsi réapprovisionner les stocks existants.

Baromètre FFTB -  
Taux d'activité (Livraison 2020 / 2019)



<http://www.fftb.org>

**A propos de la filière terre cuite / FFTB**

La filière terre cuite regroupe, au sein de la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB), les fabricants de tuiles, briques et autres produits de terre cuite : 85 fabricants (grands groupes industriels, entreprises nationales et régionales) qui représentent 130 sites en région, 5000 salariés, et 100 000 emplois induits non délocalisables (charpentiers, couvreurs, maçons, plâtriers...).



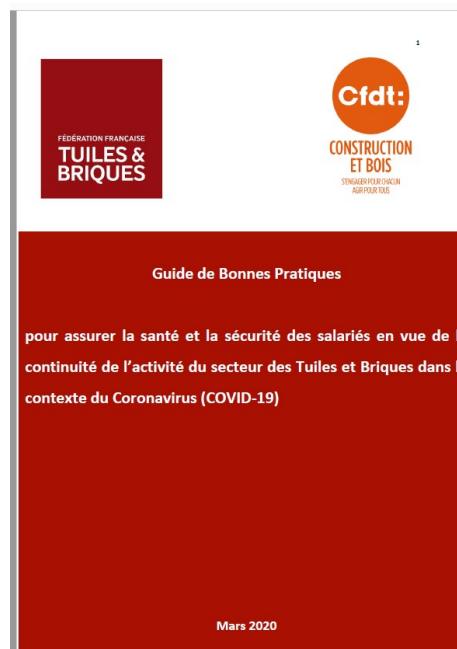
**CONTACTS PRESSE**

**PRESSBOOK | Camille BESLE - Clothilde Tupin | 06 24 36 25 66 | cbesle@pressbook-rp.fr  
FFTB | Nelly MONTEIL | 01 44 37 07 13 | monteil.n@fftb.org**

## **Un guide édité par la FFTB (Fédération Française des Tuiles et Briques) accompagne les acteurs de la filière dans la mise en place de bonnes pratiques dans le contexte Covid-19.**

Elaboré conjointement avec les organisations syndicales représentatives et co-signé par la CFDT, ce Guide de Bonnes Pratiques édité par la FFTB est destiné à ses adhérents. Il vise à assurer la santé et la sécurité des salariés dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus (COVID-19) en tenant compte des particularités des environnements, des métiers, des postes de travail et des organisations de travail de la filière.

Validé le 26 avril 2020 par le Directeur Général du Travail au Ministère du Travail, le guide est disponible sur demande auprès de la FFTB.



<http://www.fftb.org>

### **A propos de la filière terre cuite / FFTB**

La filière terre cuite regroupe, au sein de la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB), les fabricants de tuiles, briques et autres produits de terre cuite : 85 fabricants (grands groupes industriels, entreprises nationales et régionales) qui représentent 130 sites en région, 5000 salariés, et 100 000 emplois induits non délocalisables (charpentiers, couvreurs, maçons, plâtriers...).



**CONTACTS PRESSE**

**PRESSBOOK | Camille BESLE - Clothilde Tupin | 06 24 36 25 66 | cbesle@pressbook-rp.fr  
FFTB | Nelly MONTEIL | 01 44 37 07 13 | monteil.n@fftb.org**